

Lettre d'information du Comité stratégique du DLA en Provence - Alpes - Côte d'Azur

Mars 2022

Actualités du Comité stratégique (CoSTRAT) Provence - Alpes - Côte d'Azur



Pour en savoir plus

[DLA - Lancement de l'appel à projets - 2020](#)

[Soutenir, accompagner et aider les entreprises de l'Économie Sociale et Solidaire en Région Provence-Alpes-Côte d'Azur](#)

[DLA - Régionales 2021 : Quels enjeux pour les acteurs de l'accompagnement ?](#)

En Provence - Alpes - Côte d'Azur, le CoSTRAT est composé de **cinq acteurs** : la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (Dreets), la Banque des territoires (Groupe CDC), le Conseil régional, le Mouvement associatif et la Chambre régionale des entreprises d'économie sociale et solidaire (Cress).

Réunion du CoSTRAT du 23 février 2022

La première réunion de l'année 2022 du CoSTRAT s'est déroulée le 23 février.

Cette rencontre a permis d'accueillir Mme Géraldine ROGIER, DLA régionale, au sein du CoSTRAT et d'aborder les sujets suivants :

1. **Présentation des six valeurs du guide et choix de la valeur de l'ESS**
2. **Validation des actes du séminaire (Carif-Oref)**
3. **Informations concernant le site du Carif-Oref, rubrique « mission ESS » diffusant - le lien de la cartographie, - les newsletters, - actes du séminaire**
4. **Bilan DLA (activité régionale, PACA) présenté par Géraldine Rogier**
5. **Programmation 2022 par M. J.P. Sorrentino et Mme S. Perraud**
 - **Programmation prévisionnelle 2022**
 - **Engagement du dialogue de gestion 2022**

Présentation des six valeurs du guide et choix de la valeur de l'ESS



Ce guide a été fait dans le cadre de la loi relative à l'économie sociale et solidaire. L'objectif est d'engager l'ensemble des acteurs dans une dynamique d'amélioration individuelle. L'intérêt est aussi la convergence collective sur des principes au cœur de l'identité. L'idée est de diffuser ces valeurs au cours de l'accompagnement des structures accompagnées afin de les sensibiliser.

Bilan de l'activité régionale du DLA PACA



présenté par

Mme Géraldine Rogier

Cette étape permet de voir combien d'accompagnements ont été réalisés et de comparer les résultats aux objectifs fixés en amont.

346 STRUCTURES ACCOMPAGNEES

Soit 130 % de l'objectif



Dans l'accompagnement, des échanges sont souvent entretenus à la fois entre les dirigeants, les salariés, les partenaires afin d'évaluer la situation de l'entreprise. Les besoins sont ensuite définis par un parcours d'accompagnement.

Les réussites 2021



PLUS DE PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT COMPLEXES
Mobilisation de plus d'une action d'accompagnement : une ou plusieurs prestations DLA, offre partenaires, apport d'expertise interne (ex du 13 et du 83).

AMELIORATION DE LA COUVERTURE TERRITORIALE
Capacité à "sortir des métropoles" pour mieux accompagner en ZRR (exemple du 83 et du 06)

EXPERIMENTATIONS LOCALES
Accompagnement pour structures primo employées (ex du 05), travail d'enquête (ex du 06), accompagnements mixtes (ex du 84)...

TRAVAIL DE COMMUNICATION / PROMOTION
Newsletter partenariale (ex du 06), relais institutionnel (ex du 05), communications innovantes (ex du R)

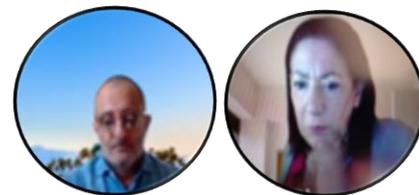
Plusieurs éléments ont été soulevés sur les critères et certains DLA départementaux dans l'atteinte des objectifs.

On constate une augmentation plus importante du nombre d'accompagnements grâce à une notion de parcours qui est en train de se créer. Dans le cadre de l'accompagnement, il est conseillé à tous de :

- **Apprendre à orienter les structures vers d'autres acteurs** lorsque les chargés de mission n'ont pas la capacité de répondre à leurs besoins.
- **Identifier des pistes d'amélioration basées sur l'expérience des opérateurs et de la pertinence (ou non) du développement des accompagnements mixtes**, sur le choix des intervenants. Celles-ci seront ensuite soumises à discussion lors des prochains CoSTRAT.
- **Trouver une solution en matière de développement des accompagnements mixtes afin que les chargés de mission soient au même niveau d'expertise sur les territoires.**

Programmation 2022

par **M. J.P. Sorrentino** et **Mme S. Perraud**



L'enveloppe 2022 est identique à celle de 2021. Ils auront donc la capacité d'engager les financements. Ces montants seront discutés lors du CoSTRAT spécial (avec les pilotes nationaux) et les modèles de convention nationale d'instruction seront bientôt disponibles. L'ingénierie sera intégrée. Le dialogue de gestion définira les modalités, notamment en fonction du FSE (ex : quotas).

Réunion du CoSTRAT du 11 mars 2022

Mr. Laurent HOU HEN-PEN se rend dans les locaux de la DREETS Provence-Alpes-Côte d'Azur, à Marseille le 11 mars 2022.

Cette rencontre a permis aux membres du CoSTRAT de faire connaissance avec Mr. Laurent HOU HEN-PEN qui occupe désormais le poste Adjoint au chef du pôle Économie sociale et solidaire et Investissement à Impact de la Direction générale du Trésor.

À cette occasion, les points suivants ont été abordés :

- 1. Présentation du cadre national du DLA par le pilote national M. HOU HEN-PEN**
- 2. Rappel du cadre de gouvernance régionale et échanges sur les dialogues de gestion**
- 3. Séminaire 20 ans DLA en septembre 2022**



Présentation du cadre national du DLA par le pilote national M. HOU HEN-PEN

Le DLA est un dispositif important qui a joué un rôle considérable pendant la crise sanitaire. À l'automne 2020, des crédits supplémentaires ont été inscrits dans la feuille de route de la secrétaire d'État Olivia Grégoire. Ils s'élevaient à 2 millions d'euros supplémentaires en 2021. Ces crédits, initialement conjoncturels puisqu'ils répondaient à l'effort de crise, ont été pérennisés pour les années 2022 et 2023.

L'enveloppe a été renforcée pour l'aspect « accompagnement des entreprises », notamment pour les petites structures qui ne sont, à ce jour, pas très bien couvertes. En effet, l'État souhaite en effet accentuer les efforts sur le volet organisation afin d'avoir une cohérence à l'échelle territoriale.

Rappel du cadre de gouvernance régionale et échanges sur les dialogues de gestion

- **Un renforcement du dispositif**

M. HOU HEN-PEN souligne que le travail réalisé par les administrations déconcentrées a permis le renforcement du dispositif car le pilote national de Bercy qui gère les enveloppes budgétaires s'est appuyé sur les éléments des référents régionaux remontés dans les instances nationales.

Des financements supplémentaires ont ainsi été accordés afin de donner les moyens aux opérateurs de développer davantage d'activités ciblées.

La programmation nationale s'élève à peu près à 50 millions d'euros portés sur sept ans (de 2021 à 2026) et gérés par l'Avisé.

- **Appels à projet lancés par l'Avisé**

En complément de ses activités d'agence d'ingénierie pour développer l'économie sociale et solidaire (ESS), l'Avisé est un organisme intermédiaire du Fonds social européen (FSE) au niveau national depuis 2004. Cette mission consiste à soutenir financièrement, à travers des appels à projets, des initiatives visant la création, le maintien et le développement d'emplois dans l'ESS.

La DGEFP doit envoyer prochainement sa feuille opérationnelle. Une fois que celle-ci sera validée, l'Avisé pourra alors lancer les appels à projet pour 2021 et 2022. Les hypothèses de cofinancement sont à peu près à 50-53%.

- **Des accompagnements de qualité**

La professionnalisation des chargés de mission est indispensable pour réaliser un accompagnement fin et de qualité après un diagnostic.

Cela constitue un vrai atout pour défendre le dispositif à Bercy et l'obtention d'enveloppes de crédits supplémentaires et de réaliser des accompagnements de qualité.

Le pilote national nous accompagne dans les dialogues de gestion 2022 pour que ceux-ci soient construits sous le signe de la sérénité et de la coopération.

Plusieurs questions sont soulevées :

Qu'est-ce qu'un accompagnement collectif ? Un accompagnement individuel ?

Qu'est-ce que l'animation territoriale ? les matinales ? les visites d'entreprises ?

- **Modes d'intervention sur les territoires alpins et ruraux**

Une réunion se déroulera à Paris la semaine prochaine.

Lors de cette rencontre, Mme PERRAUD (Dreets) souhaiterait aborder les modes d'intervention sur les territoires alpins et ruraux afin d'adapter au mieux les accompagnements aux besoins spécifiques de ces territoires.



Pour conclure

Une fois que l'appel à projet sera lancé, un dialogue de gestion sera fait au premier semestre laissant le temps aux opérateurs de répondre.

Un second dialogue de gestion sera organisé en septembre/octobre pour réajuster avec le FSE et procédé aux avenants.

Fin juin, des appels à projets pour les années 2023-2025 et l'appel à projet FSE seront lancés en région.



Séminaire 20 ans DLA en septembre 2022

Les membres du CoSTRAT doivent travailler sur le projet du séminaire des 20 ans du DLA prévu en septembre 2022. L'organisation se fera entre le Carif-Oref, la Dreets et la CDC ; la CRESS prenant en charge la logistique.

Les opérateurs sont invités à faire des propositions de thématiques (propositions raisonnables et réalisables).

La conférence régionale de l'économie sociale et solidaire sera normalement assurée fin juin, juste après les élections.

Pour aller plus loin....

Informations diverses & sites ressources

- **Chèque France Num – Aide financière aux TPE sur les dépenses pour la numérisation**, à consulter [ici](#).
- **La plateforme BOSS – le Bulletin officiel de la Sécurité sociale (BOSS) est en ligne**, à consulter [ici](#).
- **Recensement des aides régionales en faveur de l'ESS (non exhaustif)**, à consulter dans le Drive mega [ici](#).



- **Rapport interministériel sur l'adaptation des logements, des villes, des mobilités et des territoires à la transition démographique**, à consulter dans le Drive mega [ici](#).



- **France Relance : les appels à projets au bénéfice de l'ESS**, à consulter régulièrement [ici](#).
Pour information : L'appel à projets pour les « quartiers culturels créatifs » a été publié.
- **Appels à projet recensés par la Cress PACA**, à consulter régulièrement [ici](#).
- **Appels à projet de la fondation SNCF**
Thématique : Éducation à l'environnement, cliquer [ici](#)
Deadline : 11 juin 2021
Le règlement est accessible en ligne, cliquez [ici](#).

- **AMI « Leviers pour la mobilisation » de l'Office français de la Biodiversité**
Thématique : Biodiversité
Contact : contact.ami-assos2021@ofb.gouv.fr
Deadline : 20 juin 2021 - Pour soumettre votre candidature, cliquez [ici](#).
- **Appels à projet des fondations Terre de Liens et Léa Nature/Jardin BIO**
Thématique : Environnement
Deadline : 30 juin 2021 - Pour soumettre votre candidature, cliquez [ici](#).